ILS ONT CONTACTÉ HIER LEURS FAMILLES

Les marins otages songent à un suicide collectif

Il était 5h30 du matin lorsque les marins algériens otages en Somalie ont contacté hier leurs familles pour annoncer que leur état de santé se dégrade, leur moral cède progressivement à la dépression et le suicide collectif se présente à leurs yeux comme l'unique moyen de délivrance.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Selon Fouzi Aït-Ramdane, le porte-parole des familles des 17 marins otages depuis déjà 9 mois au large de la Somalie, la situation des captifs se complique. Si l'état de santé des marins otages, qui ont appelé hier, leurs familles à partir de 5h30 du matin, se dégrade intensément, leurs nerfs ne tiennent plus le coup et le moral est au plus bas.

«Cette fois-ci, c'était vraiment un appel au secours. Plus d'un otage a parlé de suicide collectif, la seule et unique solution qui leur reste pour se délivrer d'un calvaire qui n'a que trop duré», dira Fouzi Aït-Ramdane.

Selon toujours ce dernier, les marins otages affirment que l'affréteur jordanien les a carrément abandonnés et leur seul espoir reste l'intervention de l'Etat algérien.

Sit-in des familles devant le siège de l'ENTV

Les familles des marins otages, dont le peu de courage qui leur restait encore a été achevé par ce coup de fil matinal, ont tenu hier vers 10h un sit-in devant le siège de l'ENTV, au boulevard des Martyrs (Alger), en guise de protestation contre le traitement de l'affaire par la chaîne de télévision.

«Depuis la prise en otages de nos enfants le 1er janvier 2011, l'ENTV n'a parlé de l'affaire qu'à deux reprises. La première fois, le 2 janvier pour annoncer la prise d'otage et la seconde fois au mois de juillet pour démentir les propos de la presse qui reprochait au ministère des Affaires étrangères de ne pas donner assez d'importance et ne pas fournir assez d'efforts pour délivrer les 17 marins captifs des pirates somaliens.

«La chaîne F24 nous a réservé plusieurs numéros dont un reportage et notre télévision nationale continue de nous bouder comme s'il ne s'agissait pas de citoyens algériens dans la détresse», diront les familles.

Quelque temps après le rassemblement, trois représentants des familles ont été reçus par un responsable de l'ENTV qui leur a consacré une émission présentant leur cas et qui sera bientôt diffusée, a-t-il promis, selon les familles.

M. M.

Photo : New Press

Les familles des otages n'ont pas cessé de tenir des rassemblements à Alger.

LA DROGUE DEVAIT TRANSITER DE TLEMCEN VERS MECHRIA

7,5 quintaux de kif traité saisis par la gendarmerie à El Bayadh

Les services de la Gendarmerie nationale d'El Bayadh ont saisi 750 kg de kif traité en provenance de Tlemcen et devant transister vers Mechria, dans la wilaya de Naâma.

Agissant sur information faisant état du passage d'un véhicule de marque Toyota Hilux immatriculé dans la wilaya de Tlemcen avec à son bord une importante quantité de drogue, les éléments de la gendarmerie de la compagnie territoriale d'Echlala dans la wilaya d'El Bayadh ont aussitôt dressé, ce mardi, en début d'après-midi, un dispositif sur les principaux axes routiers pour intercepter les trafiquants.

C'est ainsi que les gendarmes en charge de l'opération ont repéré le véhicule et l'ont suivi jusqu'au lieu où était dissimulée la marchandise. Il s'agit de 30 sacs de 25 kg de kif traité, dissimulés dans des dunes de sable à 70 mètres environ du bord de la route nationale menant d'El Bayadh à Mechria dans la wilaya de Naâma.

La gendarmerie a pu mettre la main sur les 7,5 quintaux de kif traité mais le véhicule et les personnes impliquées demeurent toujours introuvables. Pour rappel, les éléments de la section de recherche de la gendarmerie de Saïda ont procédé, le 26 août dernier, à la saisie de 31 quintaux et 20 kg de cannabis.

La marchandise aurait transité par la wilaya d'El Bayadh vers Naâma. Il est également à rappeler que plus de 2 tonnes de kif traité ont été saisies dans la daïra de Tabelbella, à 400 km de Béchar, pour le seul mois d'août dernier.

Mehdi Mehenni

MÉTRO D'ALGER

Des essais à blanc à partir d'aujourd'hui

C'est à partir d'aujourd'hui, et jusqu'au 31 octobre prochain, que sera lancée la phase de la marche à blanc du métro d'Alger. Amar Tou, ministre des Transports, prendra, à cette occasion, le métro pour sillonner les différentes stations, de la Grande-Poste à Hai El Badr. La mise en service commerciale se fera juste après cette phase, selon le ministère des Transports.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Après plusieurs reports, le métro d'Alger sera livré dans moins d'un mois. C'est donc à partir d'aujourd'hui que la Régie autonome des transports parisiens RATP El Djazaïr devrait commencer à assurer sa fonction au niveau du métro d'Alger en même temps que la marche à blanc et avant la prise en charge de la phase commerciale.

«Une phase d'essai nécessaire à la mise en service du métro, durant laquelle seront simulés 100 exercices, comme l'évacuation des passagers d'une rame ou l'accostage d'une rame qui tombe en panne», expliquent les spécialistes. Après la livraison du projet le 31 octobre prochain, aucune date officielle n'a été avancée concernant l'inauguration de l'infrastructure. Ceci même si l'occasion des festivités du 1er Novembre a été souvent évoquée. Ceci alors que la totalité du projet ne sera complètement livré qu'à la fin de cette année.

L'exploitation sera assurée par les agents de la RATP El Djazaïr qui ont bénéficié d'une formation spéciale. La sécurité, tel qu'annoncé précédemment par le ministère des Transports, sera assurée par près de 400 vigiles, ainsi que par des policiers et des agents de la Protection civile.

Après un arrêt de plusieurs années, faute de financements et le ralentissement des travaux enregistré au cours de la décennie noire, l'argument de l'accomplissement des mesures de sécurité internationales a été brandi au cours des dernières années. Ces mêmes mesures ont nécessité des travaux supplémentaires dans le tronçon.

Au cours des mois de juillet et août, les Algérois, en grand nombre, ont pu visiter des stations du métro tant attendu. Le fonctionnement du métro d'Alger est prévu sept jours sur sept de 5h du matin à 23h.

Le métro, selon les responsables de l'EMA, sera utilisé au maximum de ses capacités durant les heures de pointe et transportera une moyenne de 22 000 voyageurs par heure.

F.-Z. B.

AFFAIRE DGSN/ABM

Le procès renvoyé au 28 septembre prochain

Le juge de la troisième chambre criminelle du tribunal correctionnel de Sidi M'hamed a ajourné au 28 septembre prochain le procès de l'affaire de «passation douteuse» de marchés d'équipements informatiques entre la DGSN et la société privée Algeria Business Multimedia (ABM). Une décision justifiée par l'absence de certaines parties concernées par le procès.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Ambiance particulière hier au tribunal correctionnel de Sidi M'hamed où devait se tenir le procès dans lequel sont poursuivis seize fonctionnaires de la Sûreté nationale, dont Chouaïb Oultache, l'assassin présumé de feu Ali Tounsi, et trois responsables de la société ABM. L'audience, ouverte à 9h 15 du matin, a été expédiée par le juge, arguant que le renvoi est justifié par l'absence de certaines personnes concernées par le procès.

L'audience, qui a duré à peine une quinzaine de minutes, a suffi au président d'audience d'arrêter sa décision et de renvoyer le procès avec l'accord de la défense. Cette dernière est composée d'une quinzaine d'avocats.

Pour rappel, dans cette affaire, seize cadres de la Sûreté nationale sont poursuivis par la justice «pour violation du code des marchés publics, dilapidation des deniers publics et trafic d'influence».

Quant aux trois autres prévenus, qui sont les premiers responsables d'ABM, ils sont accusés de complicité de dilapidation de deniers publics.

L'affaire concerne des marchés de fourniture de matériels informatiques cédés de gré à gré à la société ABM, après un avis d'appel d'offres déclaré infructueux. Parmi les accusés, l'ancien colonel Chouaib Oultache, principal mis en cause dans l'assassinat le 25 février 2010 du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Tounsi.

Oultache aurait, selon le dossier judiciaire, exercé son influence sur la commission d'évaluation technique des offres où il siégeait pour choisir la société ABM dans laquelle son gendre est actionnaire et également directeur général adjoint.

L'ex-directeur central de l'administration générale et ex-commissaire divisionnaire Dhimi est également poursuivi dans la même affaire.

Pour les avocats de la défense, il n'y a pas eu «violation de la réglementation des marchés» ni «collusion d'intérêts» puisque le gendre d'Oultache ne détenait que 1,2 % des actions dans ABM.

A. B.